

**OBJECTIF STRATÉGIQUE**

**5**

PROTÉGER ET VALORISER LA BIODIVERSITÉ ET LES PAYSAGES

Action 8

## Réaménager les bords de Seine pour cultiver la biodiversité et le lien social

### Installation d'un verger, lien entre les bords de Seine et le cœur de ville

L'action consiste à créer, sur une surface de plus de 5 hectares, un espace réservé aux piétons, contribuant à préserver de la biodiversité. Plusieurs lieux seront aménagés : un espace ludique et pédagogique (aire de jeux, aire de pique-nique) avec création d'une mare ; un sentier pédagogique serpentant entre les différents biotopes (prairies, sous bois, pierre sèches...); un verger / arboretum. Cet espace est développé pour partie en zone ENS (espace naturel sensible) et crée des liens piétons entre les bords de Seine et le cœur de ville.

PILOTE	Mairie de Saintry-sur-Seine
RÉFÉRENT	Philippe VIGNEAU Directeur des services techniques
CONTACTS	01 69 89 97 98 - philippe.vigneau@saintry-sur-seine.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	court, moyen et long terme (5 ans et plus)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Commune de Saintry-sur-Seine

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

